

**MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE AUVERGNE  
(ALLIER, CANTAL, HAUTE-LOIRE ET PUY-DE-DOME)**

**MEDECIN CONSEIL  
Orientation expertise médico-sociale**

**AFFECTATION :** Service du contrôle médical

**PRINCIPALES MISSIONS :**

Sous la responsabilité du médecin conseil chef et au sein d'un service composé de médecins conseils, chirurgiens-dentistes conseils et de personnels administratifs, vos missions s'articulent autour des domaines suivants :

- Apporter à la caisse son expertise sur le système de santé
- Représenter la caisse et l'institution dans les instances partenariales et conventionnelles
- Assurer des missions de contrôle et de conseil auprès de la caisse, des instances extérieures vis-à-vis des assurés, des professionnels de santé, des établissements de santé
- S'assurer du caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement et de leur conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Evaluer la pertinence du parcours de soins de l'assuré et accompagner les situations particulières dans une approche globale en lien avec la médecine du travail, les services sociaux et le médecin traitant
- Contribuer à la gestion du risque par des actions de maîtrise médicalisée des dépenses de santé, de lutte contre la fraude
- Contribuer aux actions contentieuses conventionnelles et ordinaires notamment
- Contribuer par son expertise médicale et ses compétences méthodologiques aux missions de la caisse sur les volets organisation des soins, prévention, promotion de la santé.

Prise de fonction le : 07/07/2022

**PROFIL RECHERCHE : H/F**

- Titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine.
- Connaissance des orientations institutionnelles et des enjeux de la protection sociale en particulier dans le domaine des politiques de santé.
- Connaissance des bases de la législation sociale agricole
- Connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des missions du contrôle médical.
- Esprit d'initiative et force de proposition.
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacités rédactionnelles
- Capacités d'anticipation et d'organisation.
- Capacités d'adaptation.
- Qualités relationnelles et goût du travail en équipe.
- Connaissance des outils Informatiques et bureautiques.
- Permis B obligatoire

Le coefficient de rémunération sera **au minimum de 474 et sera déterminé en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat retenu.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Docteur SKRZYPCZAK – 04.73.43.75.23– MSA 03-15-43-63

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées, avant le **23/05/2022**, à la Mutualité Sociale Agricole Auvergne par mail à l'adresse suivante : [ContactRH.blf@auvergne.msa.fr](mailto:ContactRH.blf@auvergne.msa.fr)

La Directrice des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles, Karine NOUVEL